

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 2375

Société : RAS.

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

TOUHAMI MOHAMED

Date de naissance :

12/02/1951

Adresse :

RES RAOI les palmiers RTE EL JADIDA

IMM 6 APP 602 CASA

Tél. : 0661 83 44 52 Total des frais engagés :

821,80 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Docteur H. SNOUSSI
OTO-RHINO-LARYNGOLOGISTE
Chirurgie De L'oreille
47 Avenue Hassan II Casablanca
Tél. 0522.21.80.78 / 0522.26.94.67

Date de consultation :

08/02/2022

Nom et prénom du malade :

TOUHAMI MOHAMED Age:

Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie :

Affection ORL

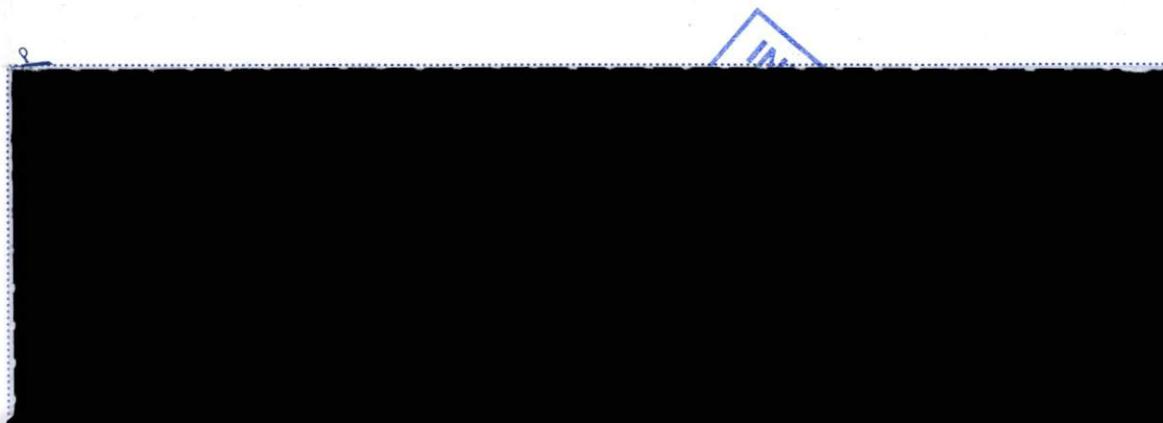
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
17-08-29	Stomachos	6/5	8000	Docteur K. SNG Chirurgie de L'Estomac Dr Hassan H Cesaljanc 090 731 0522 28.94.67

EXECUTION DES ORDONNANCES

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient des travaux
				Montants des soins
				Début d'exécution
				Fin d'exécution

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]

ctionnel, thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur K. G. SNOUSSI

Oto-Rhino-Laryngologie

Chirurgie de l'Oreille

IMPLANTATION COCHLEAIRE

Diplômé de la Faculté de Médecine de Toulouse

Ex Professeur associé UM6SS

Ancien chef de service ORL hôpital cheikh khalifa



الدكتور خالد غزى سنوسى

اختصاص في أمراض وحاجة

الأذن، الأنف و الحلق

جراحة الصمم

زرع قوقة الأذن

خريج كلية الطب بتولوز (فرنسا)

رئيس قسم سابقاً بمستشفى الشيخ خليفة
أستاذ مشارك بجامعة محمد السادس للعلوم الطبية

17/08/2022

Monsieur TOUHAMI Mohamed

1) POLYDEXA - auriculaire

51.8°

5 gouttes matin et soir pendant 7 jours

PHARMACIE DE LA WILAYA
DU 29/05/2018
401781052227
ICE/00254*13/000083

POLYDEXA®

SOLUTION
AURICULAIRE
GOUTTES

A standard linear barcode is positioned horizontally in the center of the page, consisting of vertical black lines of varying widths on a white background.

47, Avenue Hassan II - 20130 Casablanca - المغرب

العاتف: 05.22.27.80.78 / 05.22.26.94.67

E-mail : k.g.snoussi@gmail.com - en cas d'urgence : 06 53 59 03 10

Docteur K.G. SNOUSSI

Oto-Rhino-Laryngologie

Chirurgie de l'Oreille

IMPLANTATION COCHLEAIRE

Diplômé de la Faculté de Médecine de Toulouse

EX Professeur associé UM6SS

Ancien chef de service ORL hôpital cheikh khalifa



الدكتور خالد غزيري سنوسي

إخلاصي في أمراض و جراحة
الأذن، الأنف و الحلق

جراحة الصمم

زرع قوقعة الأذن

(خريج كلية الطب بتولوز (فرنسا))

رئيس قسم سابق بمستشفى الشيخ خليفة
أستاذ مشارك بجامعة محمد السادس للعلوم الطبية

NOTE D'HONORAIRES

Le : 17/08/2022

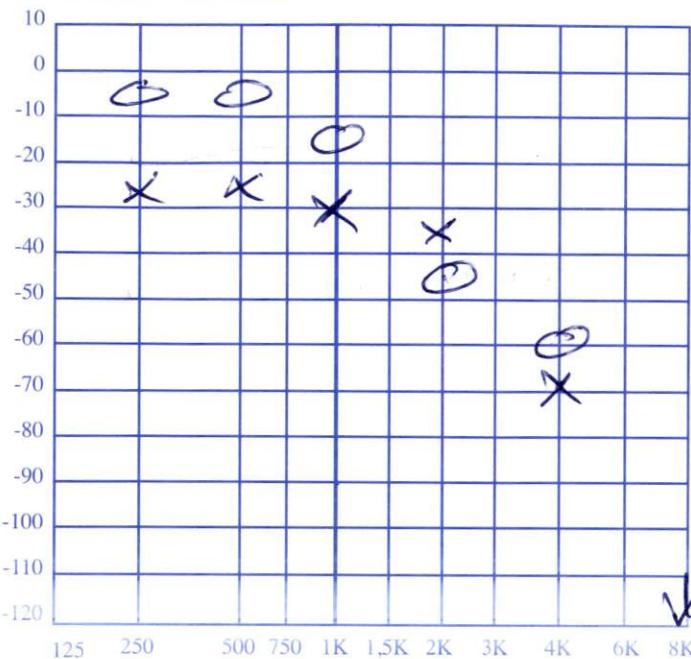
Monsieur TOUHAMI MOHAMED

CS+AUDIOGRAMME K15 = 800 dhs

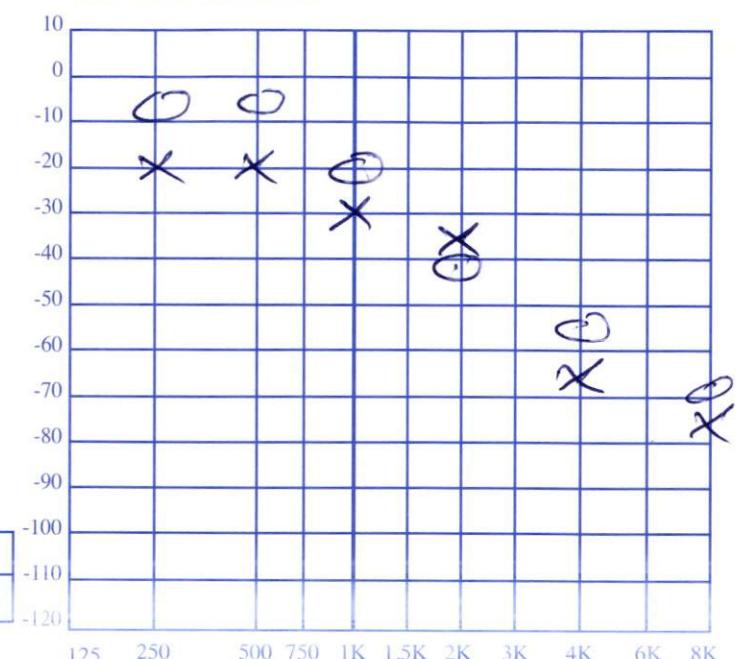
Docteur K. SNOUSSI
OTO - RHINO - LARYNGOLOGISTE
Chirurgie De L'oreille
47, Avenue Hassan II Casablanca
Tél : 0522.27.80.78 / 0522.26.94.67

AUDIOMETRIE TONALE

OREILLE DROITE



OREILLE GAUCHE



PERTE AUDITIVE

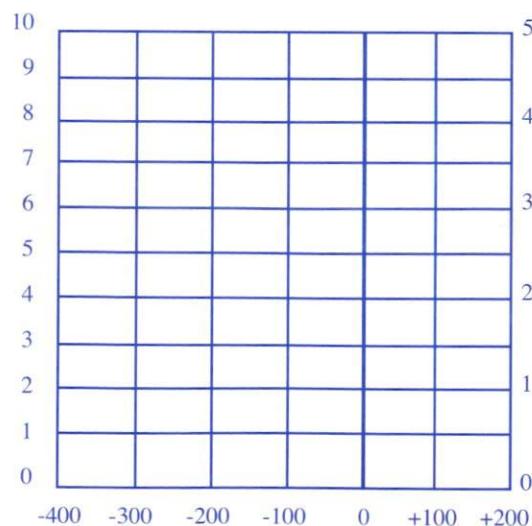
O.D.	O.G.
500	
1000	
2000	
4000	
Totaux	

WEBER

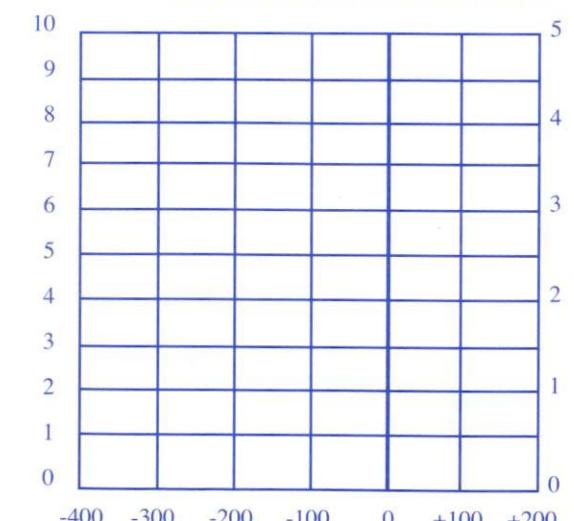
250Hz	500Hz	1000Hz	2000Hz	4000Hz	6000Hz

IMPEDANCEMETRIE

TYMPANOMETRIE O. D.



TYMPANOMETRIE O. G.



REFLEXE STAPEDIEN

O. D.		O. G.	
Contro	Ipsi	Contro	Ipsi

REFLEXE STAPEDIEN
OBSERVATIONS
Polyansure de 666
Dactylo T-Sous
Tuyau 032216-052136167

Docteur K.G. SNOUSSI

Spécialiste en Oto-Rhino-Laryngologie

Chirurgie de l'Oreille

IMPLANTATION COCHLEAIRE

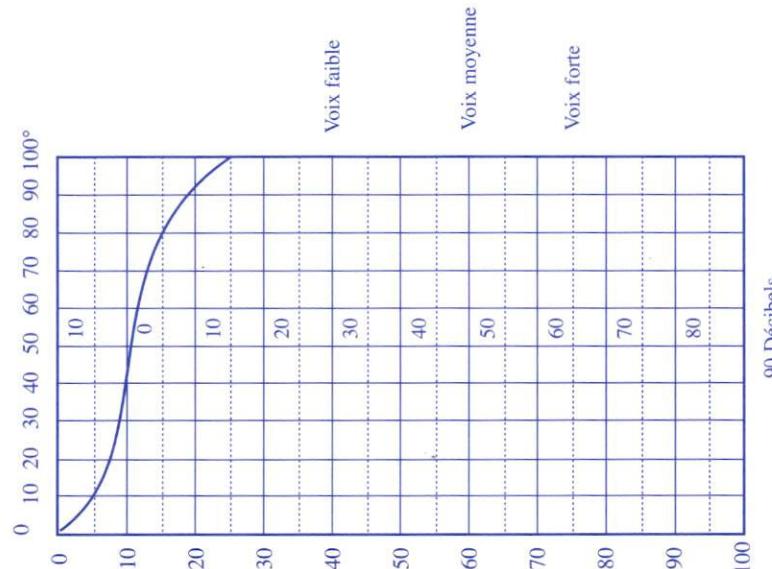
Diplômé de la Faculté de Médecine de Toulouse

Ancien Attaché des Hôpitaux de Toulouse



الدكتور خالد سنوسي
اختصاصي في أمراض وجراحة
الأذن، الأنف والحلق
جراحة الصمم
زرع قوقعة الأذن
خريج كلية الطب بتولوز (فرنسا)
ملحق سابقًا بمستشفيات تولوز

AUDIOMETRIE VOCALE



O. D. :

O. G. :

AUDIOMETRIE

NOM : +94 HARI

PRENOM : MOHAMED

Docteur K.SNOUSSI
OTO - RHINO - LARYNGOLOGISTE
Chirurgie De L'oreille
47, Avenue Hassan II Casablanca
Tél : 0522.27.80.78 / 0522.26.94.67